COPIL Site Natura 2000

« Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne »

Espace Naturel Sensible « Marais de Contres »

Politique
« Espaces Naturels Sensibles »
du
Conseil départemental du Cher

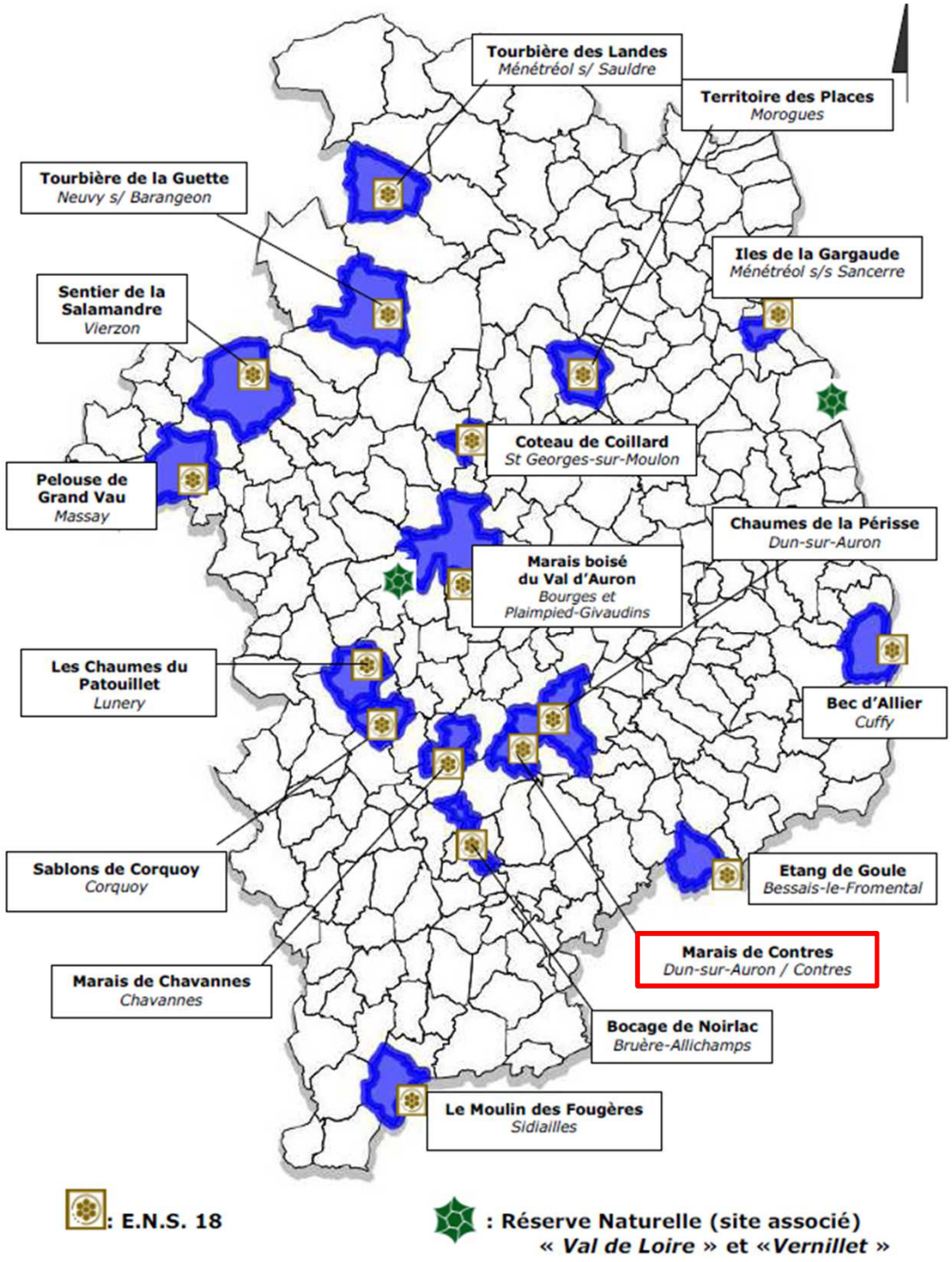
Tourbière des Landes
Ménétréol s/ Sauldre
Territoire des Places
Morogues
Tourbière de la Guette
Neuvy s/ Barangeon
Iles de la Gargaude
Ménétréol s/s Sancerre
Sentier de la Salamandre
Vierzon
Coteau de Coillard
St Georges-sur-Moulon
Pelouse de Grand Vau
Massay
Chaumes de la Périsse
Dun-sur-Auron
Marais boisé du Val d'Auron
Bourges et Plaimpied-Givaudins
Les Chaumes du Patouillet
Lunery
Bec d'Allier
Cuffy
Sablons de Corquoy
Corquoy
Etang de Goule
Bessais-le-Fromental
Marais de Contres
Dun-sur-Auron / Contres
Marais de Chavannes
Chavannes
Bocage de Noirlac
Bruère-Allichamps
Le Moulin des Fougères
Sidiailles
: E.N.S. 18
: Réserve Naturelle (site associé)
« Val de Loire » et «Vernillet »

Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Les aides financières

Enjeux	Nature de l'opération	Taux d'aide départementale
CONNAÎTRE	Etudes et diagnostics écologiques (inventaires faune / flore / milieu)	80 %
	Suivis écologiques (faune / flore / milieu)	50 %
	Etude et diagnostic foncier	50 %
PROTEGER	Acquisition foncière (hors milieu forestier)	50 %
	Acquisition foncière* (milieu forestier)	30 %
	Bail Emphytéotique (frais de régularisation par acte authentique)	50 %
GERER	Elaboration d'un document de gestion programmation et suivi (plan de gestion, notice de gestion,…)	80 %
	Etude / Travaux de restauration du milieu naturel	50 %
	Etude / Travaux de gestion courante (fauche, élagage, …)	50 %
	Aménagements destinés à l'accueil du public (sentiers, panneaux pédagogiques, signalétique,…) y compris mise en sécurité	80 %
VALORISER	Animation du site (journée pédagogique, journée découverte,…)	80 %
	Publication et communication (plaquettes, livrets, fascicules,…)	80 %

Possible utilisation des cartographies/ données/objectifs /programme d 'action du **DOCOB du site N2000**

Cofinancement Contrat Natura 2000

Espace Naturel Sensible

« Marais de Contres »

ENS « Marais de Contres »

- **Contrat Départemental des ENS (CDENS)**

* signé le 15 juin 2015 entre la Commune de Dun-sur-Auron et le Département du Cher

* le partenariat concerne uniquement les actions de valorisation : sorties nature, aménagement d'un sentier de découverte, réalisation de supports de communication, etc.

* périmètre de l'ENS : linéaire (sentier)

* aucun gestionnaire désigné

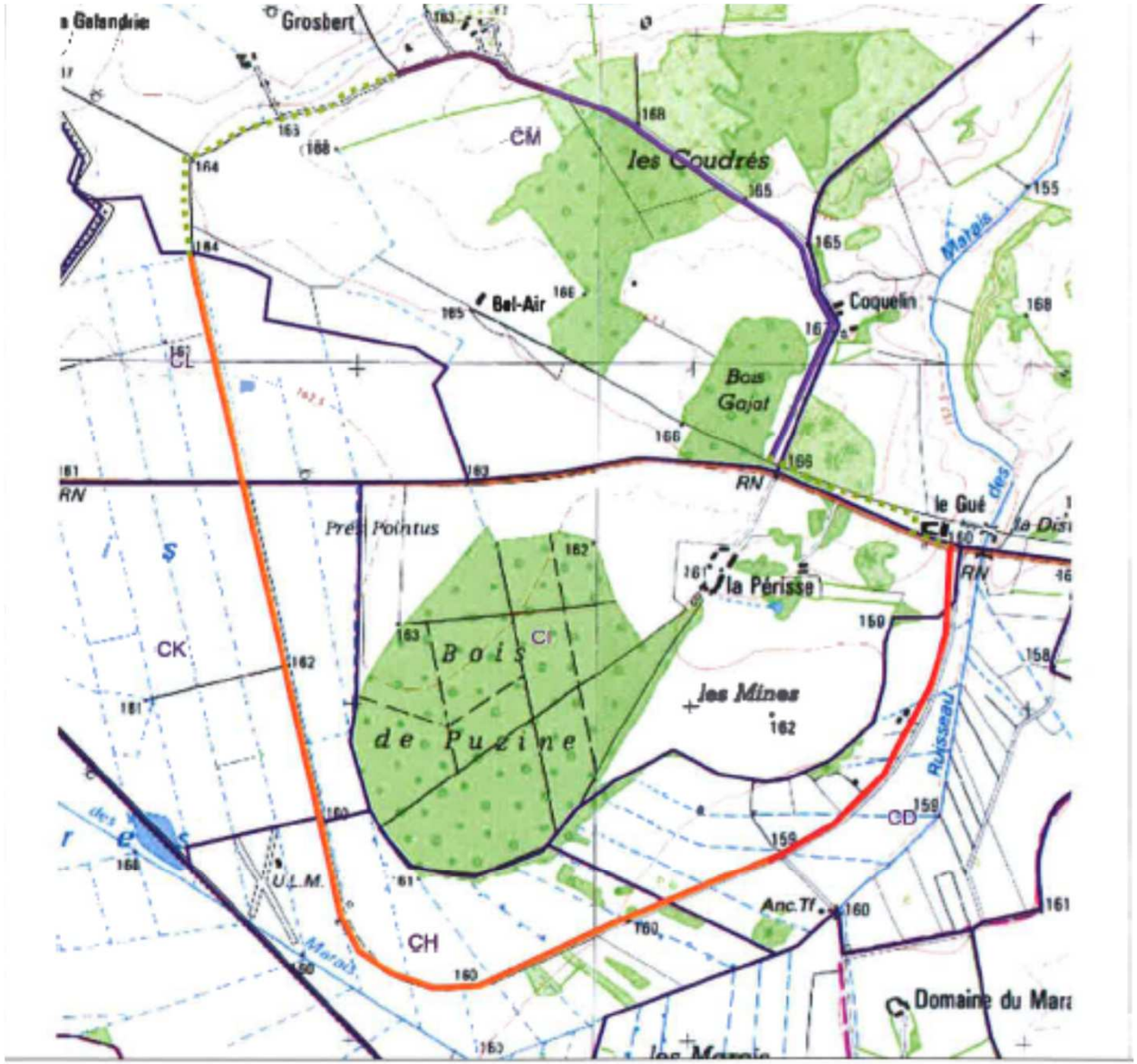

Plan de localisation

Légende	
	Section CM - Parcelle 205
	Chemin rural dit « *des Chaumes de Grosbert* »
	Chemin rural « *des petits marais au gué* »
	Chemin vicinal ordinaire n°2 « *du Marais de Contres à Usay* »
	Parcelles privées

ENS « Marais de Contres »

3 Réunions de concertation organisées par le Cd18 de juin 2017 à février 2018

* Objectifs :

- Mettre en œuvre les actions de valorisation :

- animations nature et projet pédagogique
- aménagement du sentier (mobilier)
- signalisation routière d'approche

- **Avoir un partenariat pour les 4 items du contrat ENS : Connaître/Protéger/Gérer/Valoriser**

ENS « Marais de Contres »

⇒ Réflexion des élus pour une prise en compte de l'ensemble des parcelles composant le «Marais de Contres», qui se trouvent sur les territoires de Dun-sur-Auron, Contres et St Germain-des-bois

⇒ Délibérations favorables :

10 avril 2018 - Commune de Contres

25 juin 2018 - Commune de Dun-sur-Auron

21 septembre 2018 – Commune de St Germain-des-Bois

ENS Marais de Contres

Proposition de périmètre

CHER DÉPARTEMENT 18

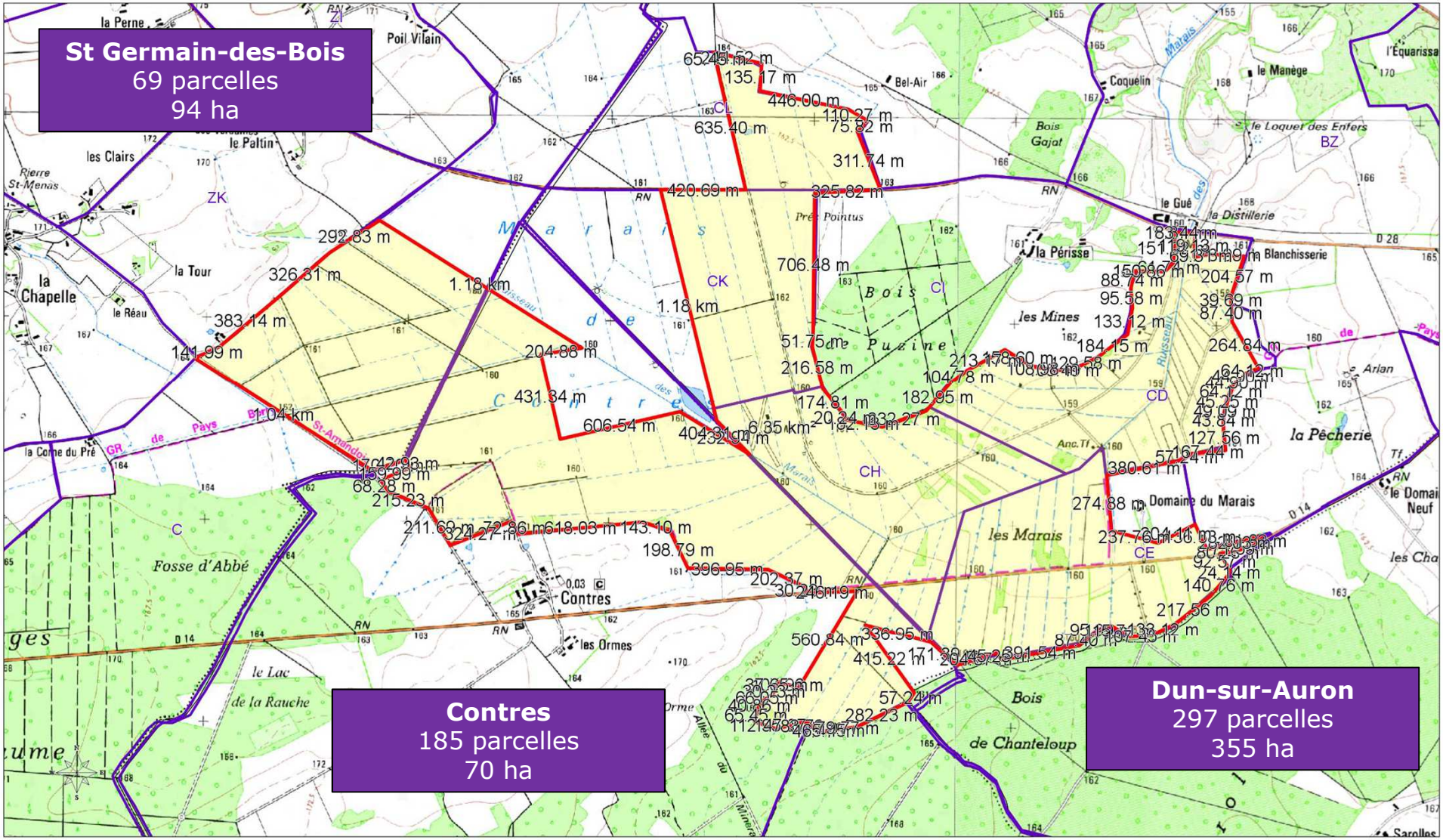

ENS « Marais de Contres »

-> Actions de valorisation mises en œuvre depuis 2017

- animations assurées par Nature 18, avec le soutien financier du CD18

* à l'attention du grand public

18/09/2017 – botanique

03/08/2017 – papillons

23/08/2017 – haies et arbustes

30/06/2018 – défi biodiversité

* projet pédagogique avec l'école de Dun-sur-Auron

année scolaire 2017 - 2018

3 séances + 1 restitution

chaîne alimentaire de la haie

ENS « Marais de Contres »

-> Actions de valorisation mises en œuvre depuis 2017

- aménagement d'un sentier pédagogique

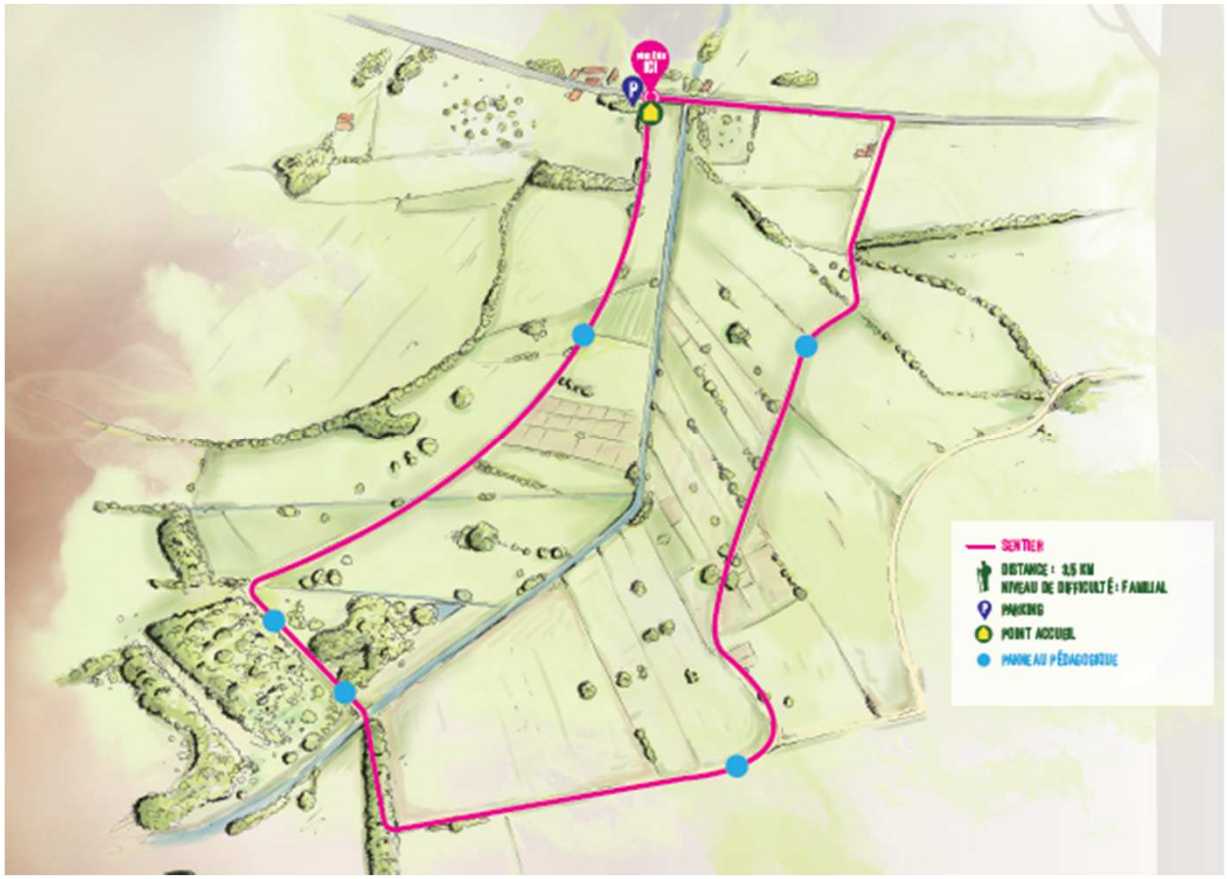

ens 18
les espaces naturels sensibles du Cher
PARTEZ À LA RENCONTRE D'UNE FLORE
ET D'UNE FAUNE D'EXCEPTION
SITES LABELLISÉS
La volonté du Département est :
• de rendre accessibles et vivants ces écrins de nature
• de leur donner une réalité dans leur territoire
• de créer des passerelles avec les autres milieux naturels et les sites touristiques
• de sensibiliser sur la fragilité des écosystèmes
• d'amener une prise de conscience sur notre rôle à tous dans la préservation de la qualité de l'eau, de l'air et de la terre.

ens 18
les espaces naturels sensibles du Cher
LE MARAIS
DE CONTRES
Bienvenue dans le plus grand marais de la région Centre-Val de Loire...
Le Marais de Contres est situé dans une cuvette encaissée d'environ 1 000 ha, qui s'étend sur trois communes : Dun-sur-Auron, Saint Germain-des-Bois et Contres.
Le marais se caractérise par la présence en son cœur du ruisseau des Marais, qui collecte les eaux venant des différents fossés disposés en « arêtes de poisson » sur l'ensemble du site.
Cette configuration particulière permet une inondation suffisante des terrains en hiver et au printemps, qui favorise la présence d'un milieu naturel très riche pour sa flore et sa faune.
C'est également un lieu où différents usages cohabitent, parmi lesquels le maraîchage, le pâturage bovin, la pêche, la chasse et bien sûr la promenade !

Encarts concernant les milieux et espèces d'intérêt communautaire (**Natura 2000**)

ENS « Marais de Contres »

-> Actions à mener à partir de 2019

- désignation d'un gestionnaire,
- signature du nouveau contrat ENS,
- élaboration d'un plan de gestion,
- mise en œuvre des opérations prévues dans le programme d'actions : connaissance, protection, gestion et valorisation

Lien avec Natura 2000

Cartographie des milieux réalisée dans le Document d'Objectifs du site N2000.

Actions de gestion en partie envisagées dans le DOCOB.

Merci de votre attention.

CHER
DÉPARTEMENT 18

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER
1 place Marcel Plaisant ■ CS N°30322 ■ 18023 Bourges Cedex ■ Tél 02 48 27 80 00 ■ www.departement18.fr